

Franchir le coteau de Bouliac, à pied et à vélo

Réunion publique - 27 juin 2023

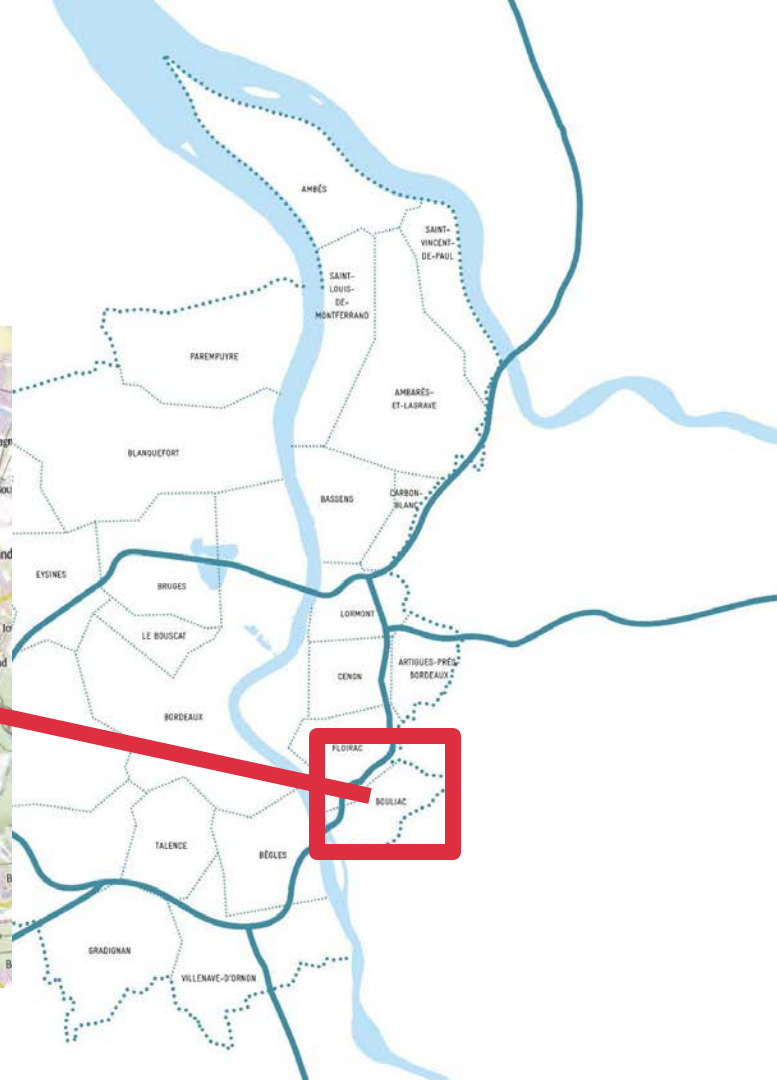
Sommaire

1. Contexte du projet
2. Diagnostic
3. Retour sur la concertation
4. Les premières pistes programmatiques
5. Stand participatif

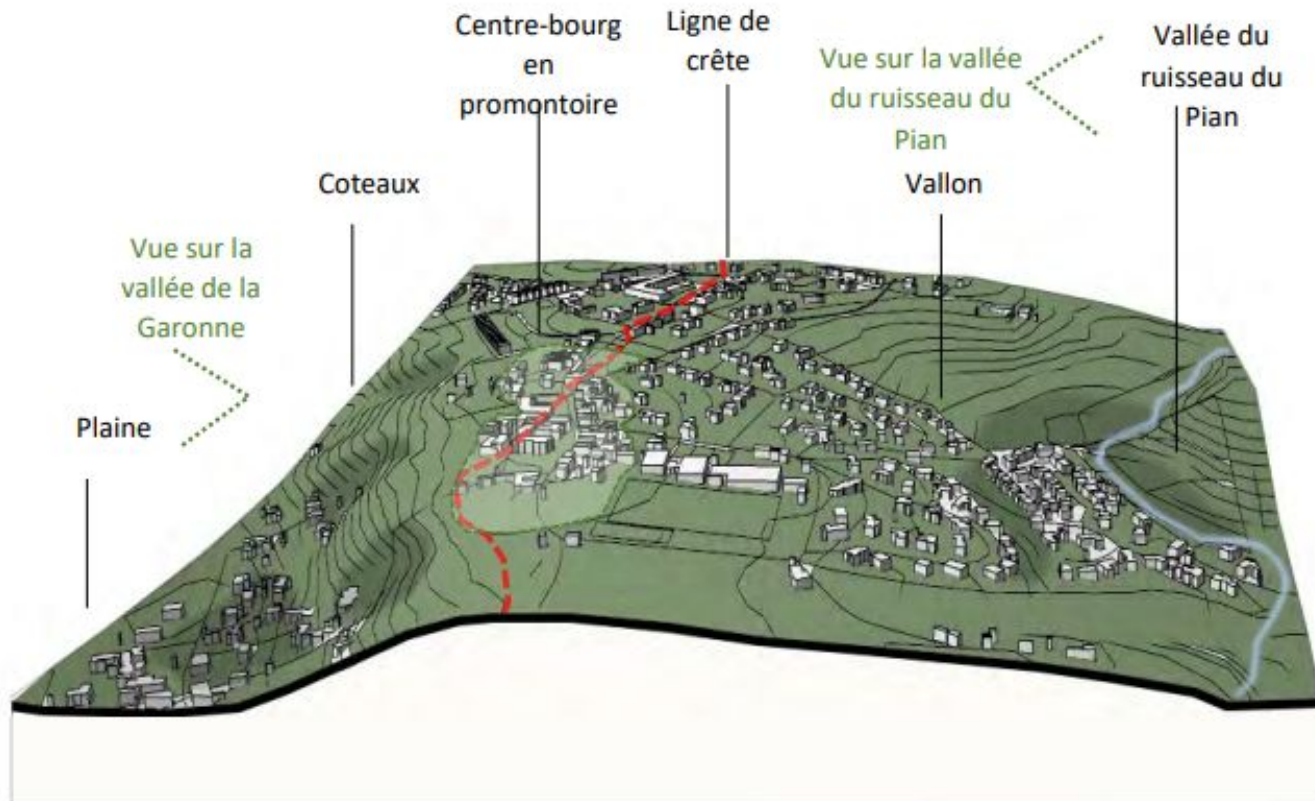
CONTEXTE DU PROJET



SITUATION DU PROJET



LA TOPOGRAPHIE DE BOULIAC

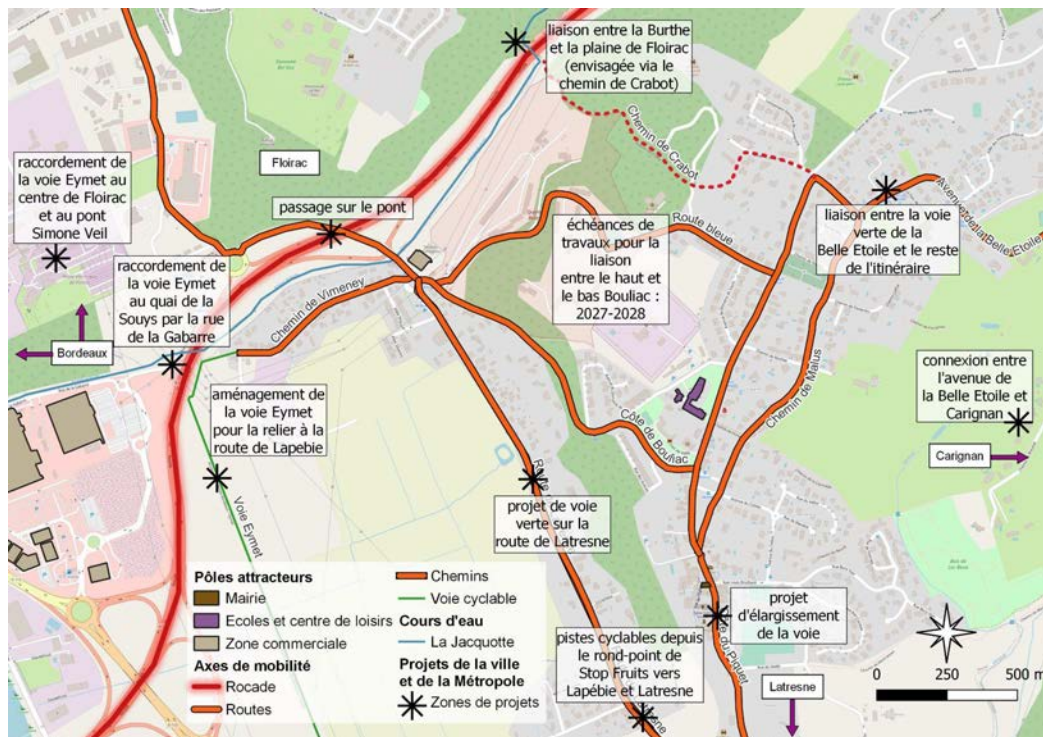




OBJECTIFS DU PROJET

- > Permettre le franchissement du coteau pour accéder plus facilement aux pôles attracteurs (centre bourg, écoles, équipements sportifs, médicaux...)
- > Permettre aux usagers de Bouliac mais aussi des communes voisines de relier l'agglomération Bordelaise et les bords de Garonne (Zone Commerciale) en vélo
- > Favoriser les mobilités actives pour tous les types de déplacement (loisirs, sportifs, journaliers, etc.)
- > Sécuriser la pratique du vélo et de la marche pour tous (piétons, randonneurs, utilisateurs de VAE, PMR, familles, etc.) tout en assurant une continuité cyclable

LE FRANCHISSEMENT DU COTEAU EN LIEN AVEC D'AUTRES PROJETS D'AMÉNAGEMENT CYCLABLE



LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

2023 Étude programme

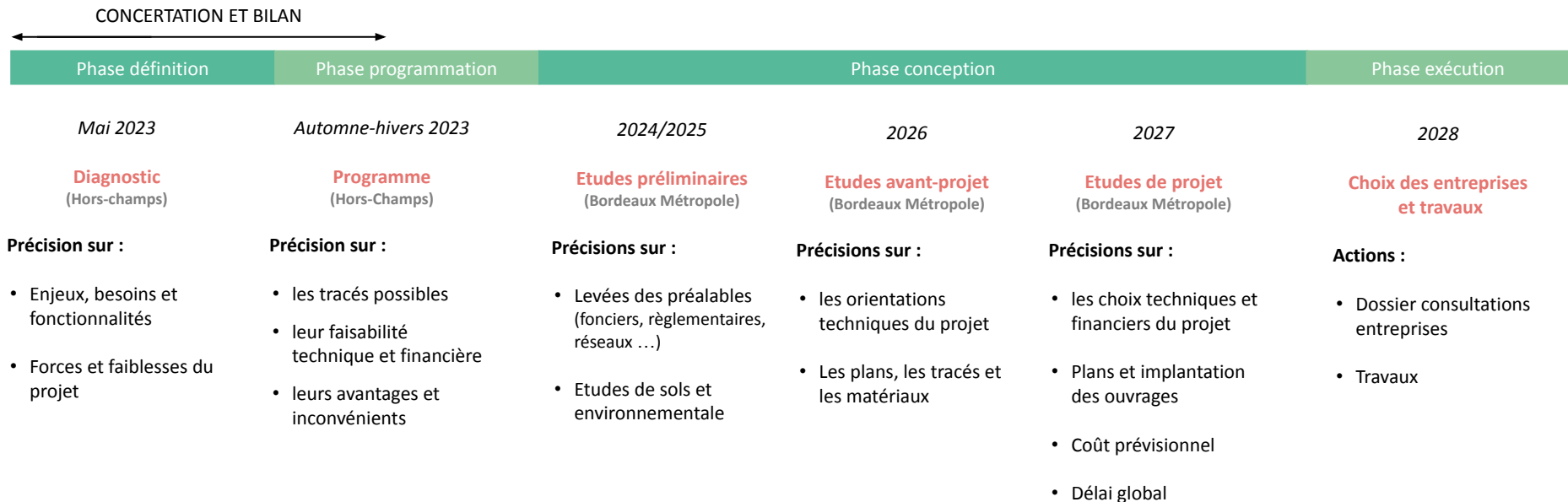


2025-2027 études avant-projet et projet +
dossiers réglementaires, AVP, PRO, DCE

2024/2025 Études préliminaires

2028 Début prévu des
travaux

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET



DIAGNOSTIC



LES ITINÉRAIRES

Itinéraire 1 COTE DE BOULIAC

Itinéraire 2 CHEMIN DE CRABOT

Itinéraire CHEMIN DE CRABOT
vers zone pavillonnaire Nord-Est :
Av de la Belle Etoile / Chemin de la Patte

OU

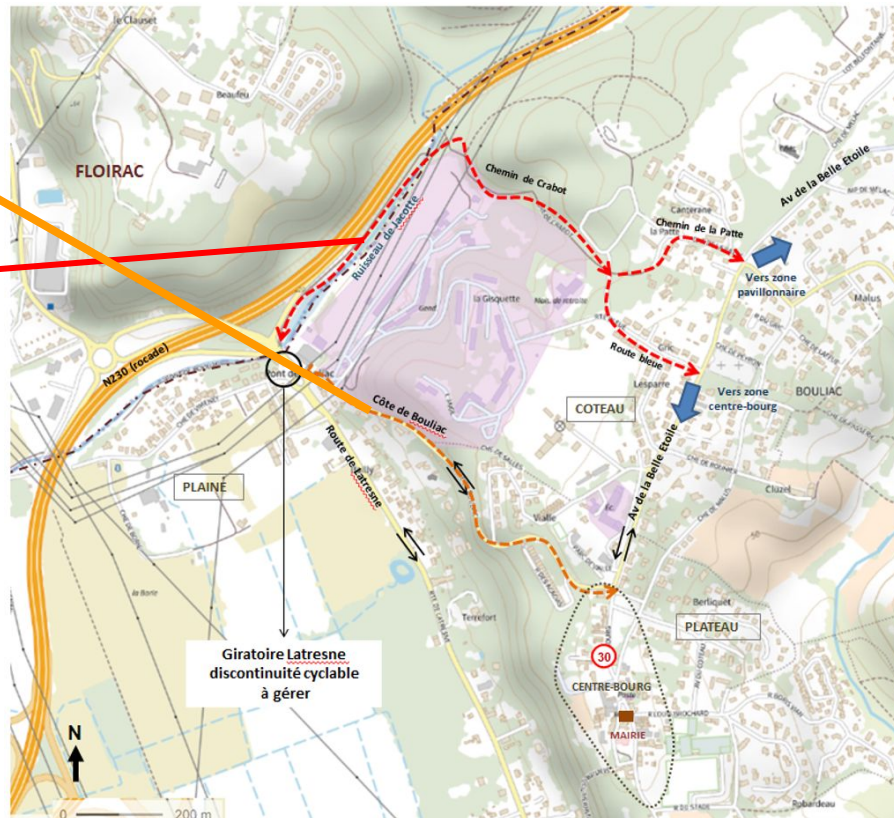
Itinéraire CHEMIN DE CRABOT
Vers centre-bourg
Av de la Belle Etoile / Route Bleue + Nouvelle voie
accès lotissement

+

CHEMIN DE CRABOT














+

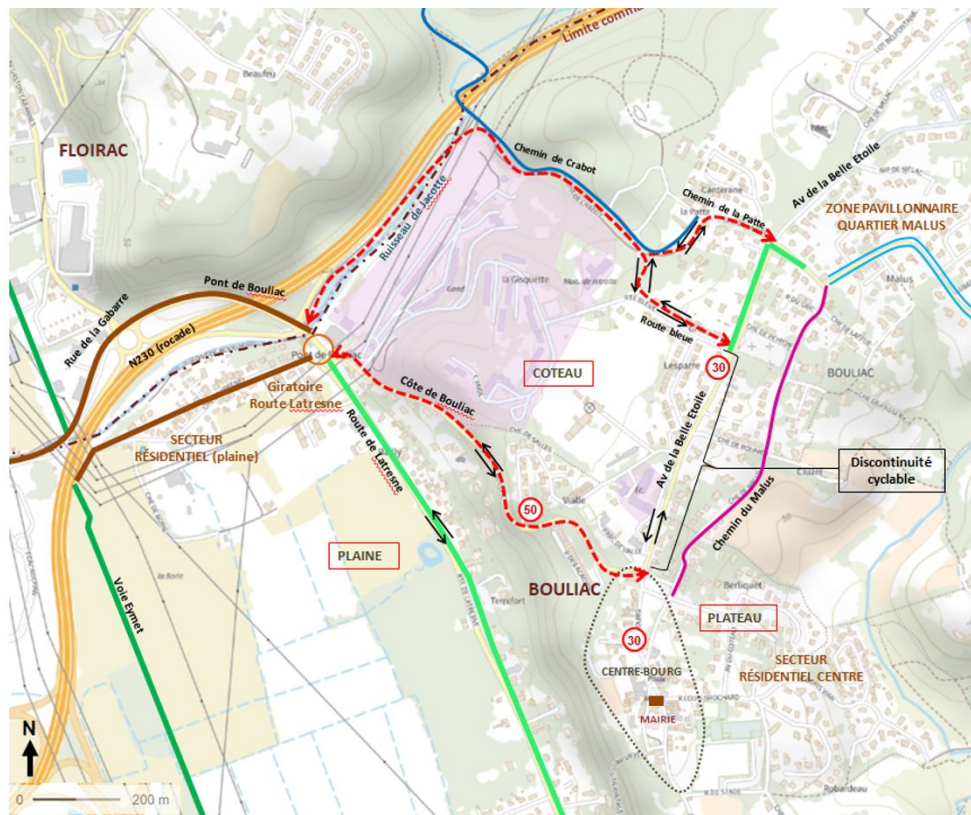
CHEMIN PARCELLAIRE DIRA



RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT

Légende:

-  Liaisons douces possibles entre le coteau et la plaine
-  Piste cyclable bidirectionnelle
-  Bandes cyclables bilatérales
-  Voie Eymet (voie existante piéton + VTT)
-  Voie verte existante (en projet sur route Latresne)
-  Liaison cycle quai de la Souys/Voie Eymet
-  Chemins de randonnées
-  GR Métropolitain
-  Secteur centre-bourg
-  Limite communale
-  Sens de circulation des voies : circulation de véhicules
-   Zone 30 zone 50



ITINÉRAIRE 1 – CÔTE DE BOULIAC

▬ Inconvénients

- Rive Nord contrainte par des soutènements en murs en pierres,
- Croisement bus (lignes 45, 52, fléxo, résago scolaire) sur chaussée étroite,
- Voie en flanc de coteau avec une pente importante sur tout le linéaire,
- En montée, ascension dangereuse pour les vélos, avec présence de voitures.
- Présences d'obstacles sur trottoir existant en rive Sud (arbres tiges),
- Conflit d'usage entre vélos/voitures/PI/ piétons.

⊕ Avantages

- Itinéraire le plus court depuis le plateau (centre-bourg) jusqu'à la plaine (route de Latresne).
- Accès direct.
- En descente itinéraire agréable, fluide et ombragée pour les cyclistes.
- Connexion cyclable au giratoire permettant toutes connexions (voie Eymet vers Bordeaux, route Latresne vers communes voisines)



ITINÉRAIRE 2 - CHEMIN DE CRABOT

Itinéraire CRABOT A

Linéaire : 1570mL



1a

Chemin de la Patte

Itinéraire CRABOT B

Linéaire : 1600mL



1B

Route Bleue

OU



Chemin du Grand Dragon



TRONC COMMUN aux itinéraires A et B



2

Chemin de Crabot



3

Chemin parcelaire DIRA



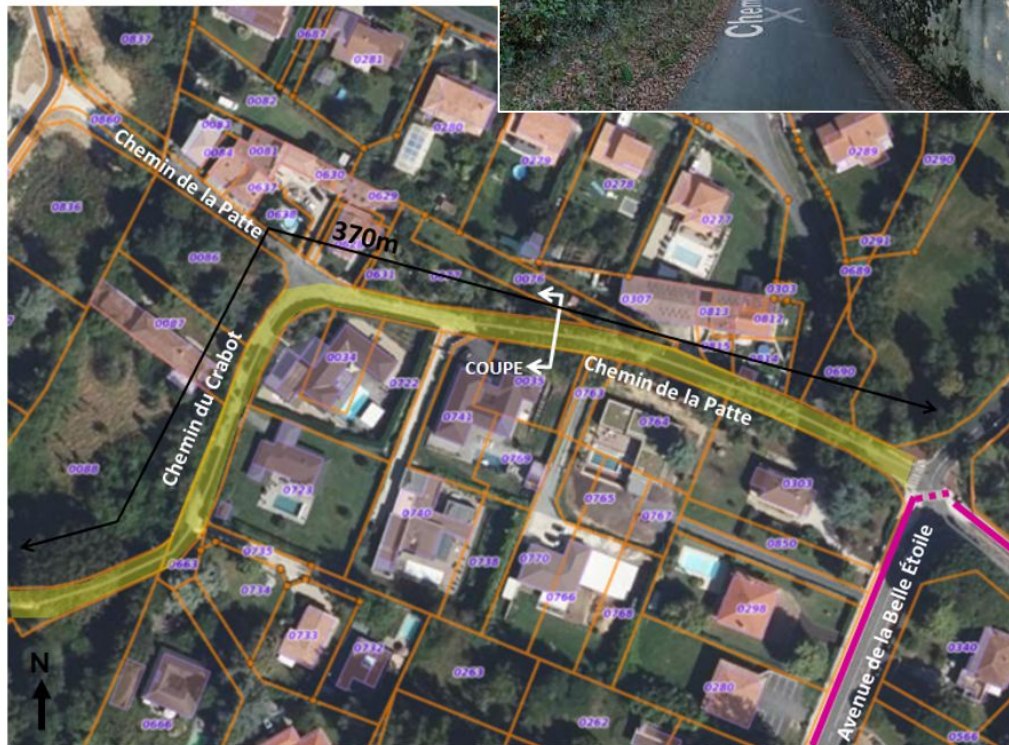
ITINÉRAIRE 2 CRABOT A - CHEMIN DE LA PATTE

▬ Inconvénients

- Croisement voiture contraignant,
- Absence de marquage au sol pour prioriser les usages de la voie,
- Rive Nord contrainte par talus en limite public/privé.

⊕ Avantages

- Raccordement direct sur chemin du Crabot,
- Raccordement à la voie verte existante sur l'avenue de la Belle Etoile,
- Itinéraire sans contraintes topographiques particulières.



ITINÉRAIRE 2 CRABOT B – ROUTE BLEUE



- Inconvénients

- Absence d'aménagements dédiés aux cycles,
- Stationnement sauvage identifié sur les trottoirs de la route Bleue le matin et le soir.
- Déclivité importante sur le chemin du grand dragon.

+ Avantages

- Largeurs de voirie/trottoir suffisamment larges pour y prévoir des aménagements cyclables/piétons et favoriser le partage des usages entre piétons, cycles et véhicules.
- Raccordement à la voie verte existante sur l'Avenue de la Belle Etoile vers le Nord-Est et sur l'axe structurant conduisant au centre-bourg de Bouliac vers le Nord-Ouest.

ITINÉRAIRE 2 – CHEMIN DE CRABOT

- Inconvénients

- Revêtement actuel peu adapté pour les cyclistes autres que du VTT (VAE, Cargo, vélos de ville...),
- Chemin en flanc de coteau avec une pente variant de 1 à 12%,
- Absence d'éclairage.
- Gestion des eaux de ruissellement.

+ Avantages

- Chemin existant et suffisamment large pour l'aménagement d'une voie verte,
- Site bucolique déjà connu par les randonneurs et habitants de Bouliac.



ITINÉRAIRE 2 CRABOT- PARCELLAIRE DIRA

- Inconvénients

- Chemin sur foncier appartenant à l'Etat,
- Evaluer les risques d'inondations, au vu de l'implantation du chemin à moins de 10m du cours d'eau de la Jacotte,
- Absence d'éclairage,
- Nuisance sonore avec proximité de la rocade,
- Accès partagé entre voie verte/accès entretien SABOM.

+ Avantages

- Chemin existant et suffisamment large pour l'aménagement d'une voie verte,
- Site bucolique bordé d'alignement d'arbres tiges,
- Secteur relativement plat.

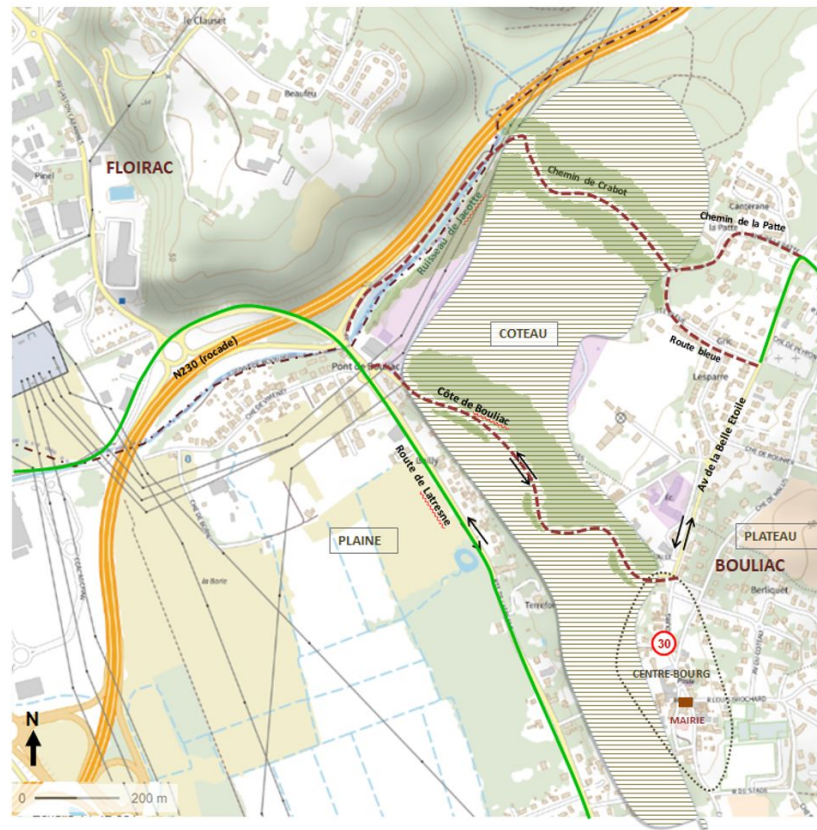


Chemin de Crabot



Route de Latresne

ENJEUX ET OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT



Enjeux :

Le coteau de Bouliac constitue une barrière physique importante qui contraint à ce jour, l'accès des modes doux au centre-bourg de Bouliac, depuis la plaine à l'Ouest de la commune.

Étudier les possibilités d'aménagement pour le désenclavement de la plaine pour les modes doux, entre la route de Latresne (plaine) jusqu'au plateau de l'avenue Belle étoile, au centre-bourg.

Objectifs d'aménagements :

Aménager une voie douce sur l'ensemble des itinéraires identifiés,

Raccorder l'aménagement de voie douce au réseau cyclable existant sur le coteau et la plaine,

Valoriser et conserver le paysage existant aux abords des itinéraires.

- Mise en sécurité de tous les usagers modes actifs.
- Intégration des fonctionnalités (arrêts des bus, passage piétonnier, gestion des eaux...).
- Concilier les flux piétons, vélos et véhicules.

RETOUR SUR LA CONCERTATION





RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

- > Présenter l'avancée des réflexions et expliquer les contraintes et réalités d'un projet d'aménagement
- > Interroger les attentes citoyennes sur la création d'une liaison cyclable entre la plaine et le plateau bouliacais
- > Faire une concertation apporteuse d'idées pour nourrir le travail du programmiste sur l'itinéraire, les usages et les ambiances de la liaison cyclable, à partir des premières conclusions



LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION

Déc. 22



Entretiens
ciblés

8

entretiens
réalisés



Questionnaire

125

questionnaires
traités



Balade urbaine

31

participants



Réunion publique
participative



Bilan



Stand participatif au
Forum des Associations

Sept. 23



... et le site de la participation, tout au long de la concertation :

<https://bxmet.ro/concertation-coteau-bouliac>

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CONCERTATION

8

entretiens
réalisés

- 6 groupes d'acteurs rencontrés : "Marcheurs", "Cyclistes", "Nature et paysage", "Acteurs économiques", "Scolaires et périscolaires", "Collectivités voisines"

125

questionnaires
traités

- **Dont 107 de Bouliac et à 70% du Haut Bouliac**
- 8 habitants hors Métropole (rive droite)
- 6 métropolitains (rive gauche)
- 4 métropolitains (rive droite)

31

participants à
la balade

- 16 dans le groupe piéton
- 5 dans le groupe cycliste de chemin
- 10 dans le groupe cycliste de route



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE CONCERTATION

La mobilité aujourd'hui à Bouliac et autour

LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

Prendre en compte les flux de mobilité et les usages de la route actuels ainsi que les zones de conflits principales :



Entre Bouliac et la Métropole

- > de nombreux travailleurs et de jeunes scolarisés qui font le trajet quotidiennement (en bus, en voiture et plus rarement en vélo).
- > des itinéraires cyclables peu empruntés car manque de continuité et sécurité

LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

Prendre en compte les flux de mobilité et les usages de la route actuels ainsi que les zones de conflits principales :



Entre Bouliac et la Métropole

- > de **nombreux travailleurs et de jeunes scolarisés** qui font le trajet quotidiennement (en bus, en voiture et plus rarement en vélo).
- > des **itinéraires cyclables peu empruntés** car manque de continuité et sécurité



Entre Bouliac et les communes voisines de la rive droite et autour des pôles attracteurs

- > **fréquentation importante** de la Côte de Bouliac, de la rocade, des départementales, de la zone commerciale et des pôles scolaires/périscolaires
- > **transfert de flux voiture vers le vélo ou la marche** autour des pôles attracteurs très attendu grâce aux futurs aménagements cyclables

LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

Prendre en compte les flux de mobilité et les usages de la route actuels ainsi que les zones de conflits principales :



Entre Bouliac et la Métropole

- > de nombreux travailleurs et de jeunes scolarisés qui font le trajet quotidiennement (en bus, en voiture et plus rarement en vélo).
- > des itinéraires cyclables peu empruntés car manque de continuité et sécurité



Entre Bouliac et les communes voisines de la rive droite et autour des pôles attracteurs

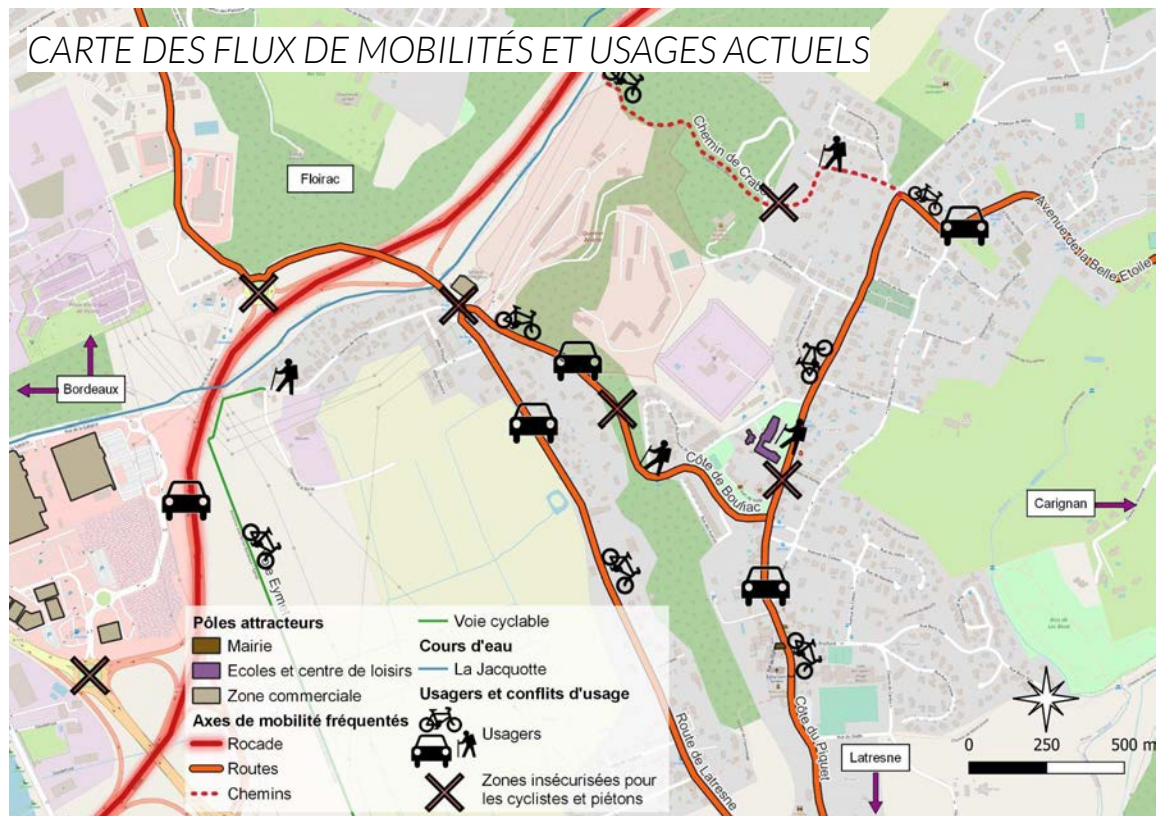
- > fréquentation importante de la Côte de Bouliac, de la rocade, des départementales, de la zone commerciale et des pôles scolaires/périscolaires
- > transfert de flux voiture vers le vélo ou la marche autour des pôles attracteurs très attendu grâce aux futurs aménagements cyclables



Des pratiques cyclables sportives efficaces : vers des pratiques quotidiennes ?

- > la pratique ludique et sportive du vélo est aujourd'hui efficace
- > des attentes d'amélioration pour des pratiques quotidiennes (accès au travail, à l'école, sorties scolaires et périscolaires)

LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR



LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

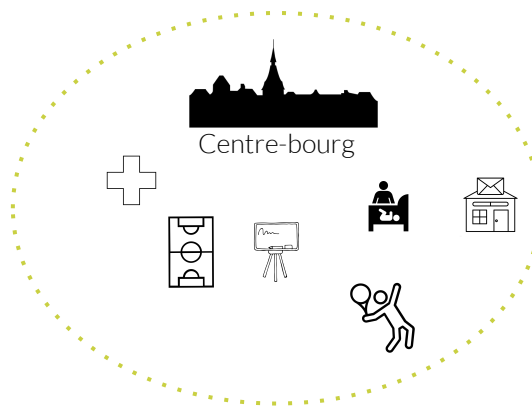
> Pôles attracteurs sur Bouliac



Usages quotidiens pour les habitants du haut, du bas ou du coteau



Bas Bouliac



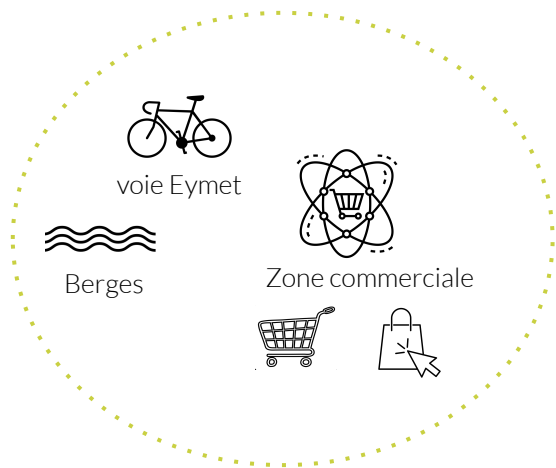
Haut Bouliac

LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

> Pôles attracteurs sur Bouliac



Usages ponctuels et de loisirs pour les habitants du haut, du bas ou du coteau



Bas Bouliac

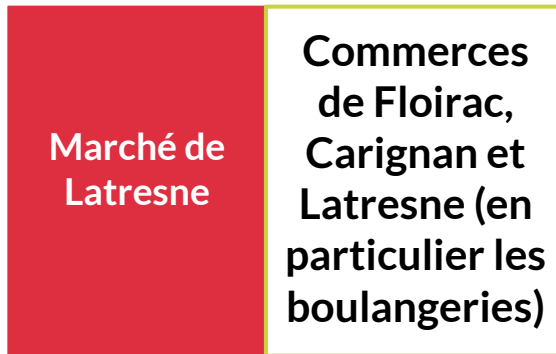


Haut Bouliac

LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

> Pôles attracteurs hors de Bouliac pour les Bouliacais

Usages quotidiens et ponctuels

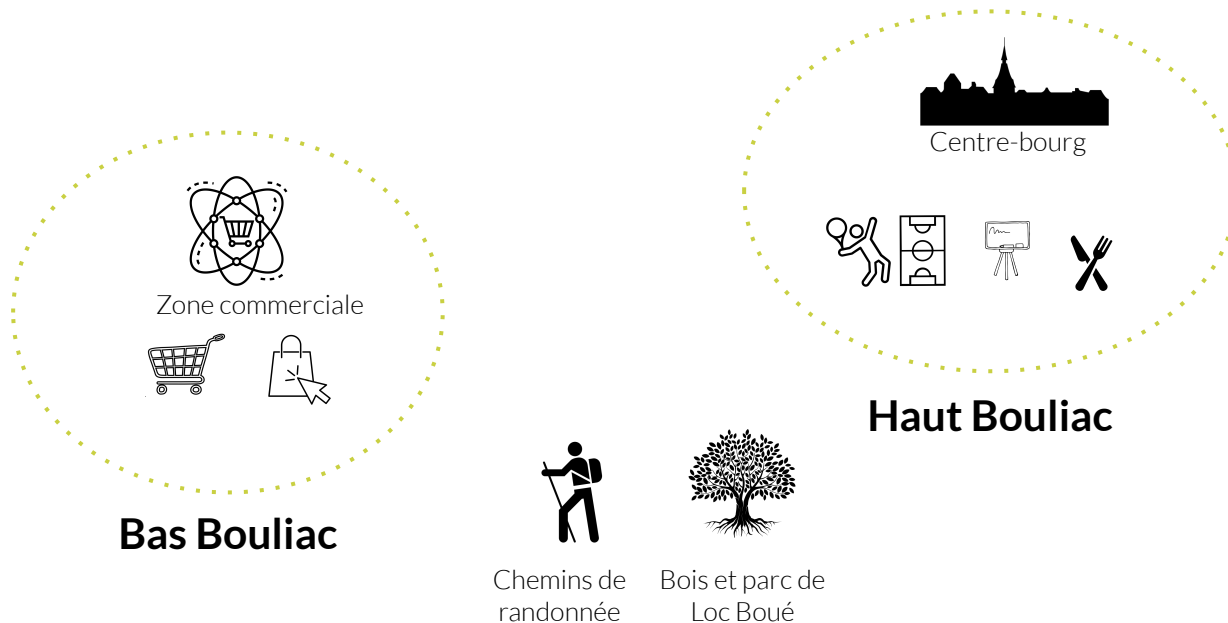


Usages liés aux loisirs



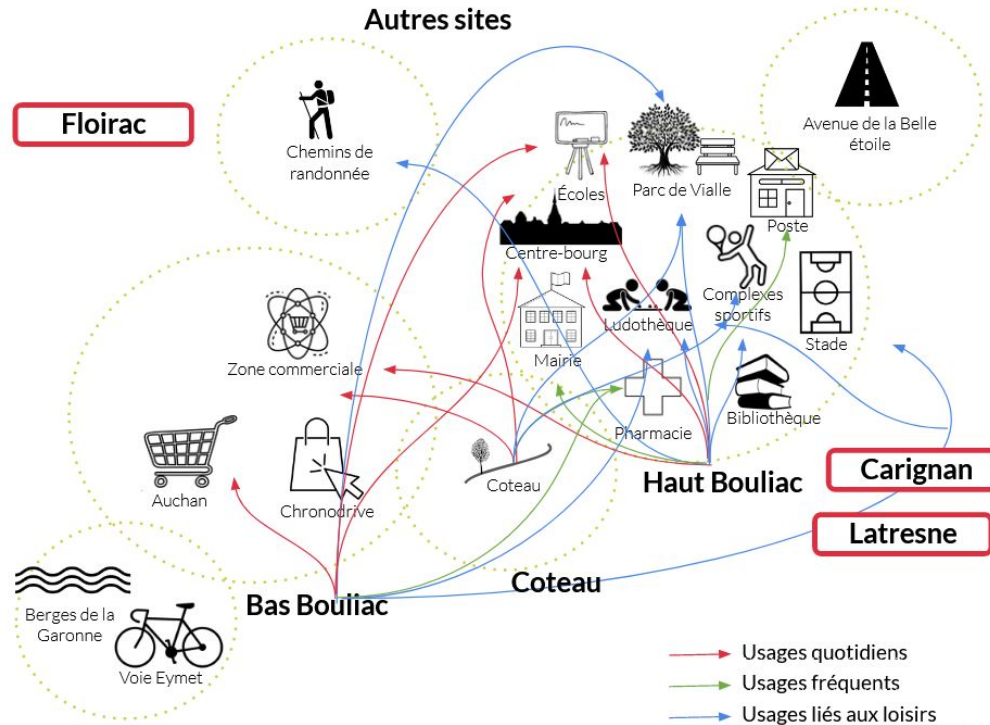
LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

> Les flux des habitants des communes alentours vers Bouliac



LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

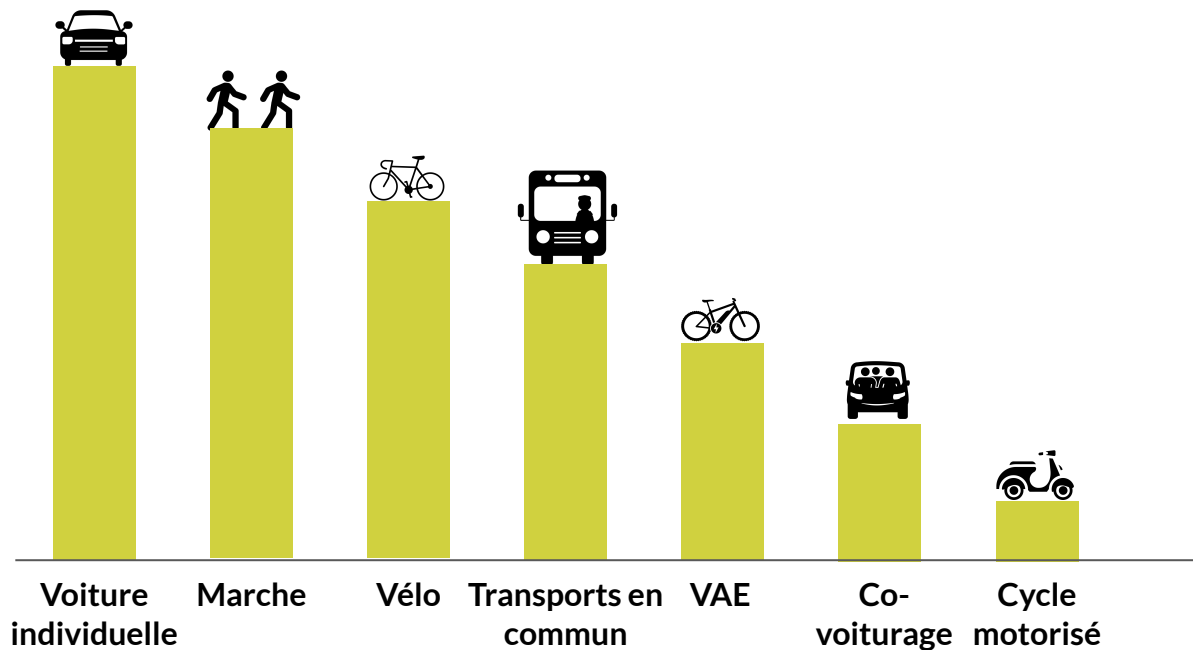
> Synthèse des flux de mobilité des Bouliacais



Les principaux flux des Bouliacais s'effectuent du bas vers le haut sauf pour se rendre dans la zone commerciale

LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

> Moyens de déplacement utilisés aujourd'hui - classement du plus utilisé (7) au moins utilisé (1)

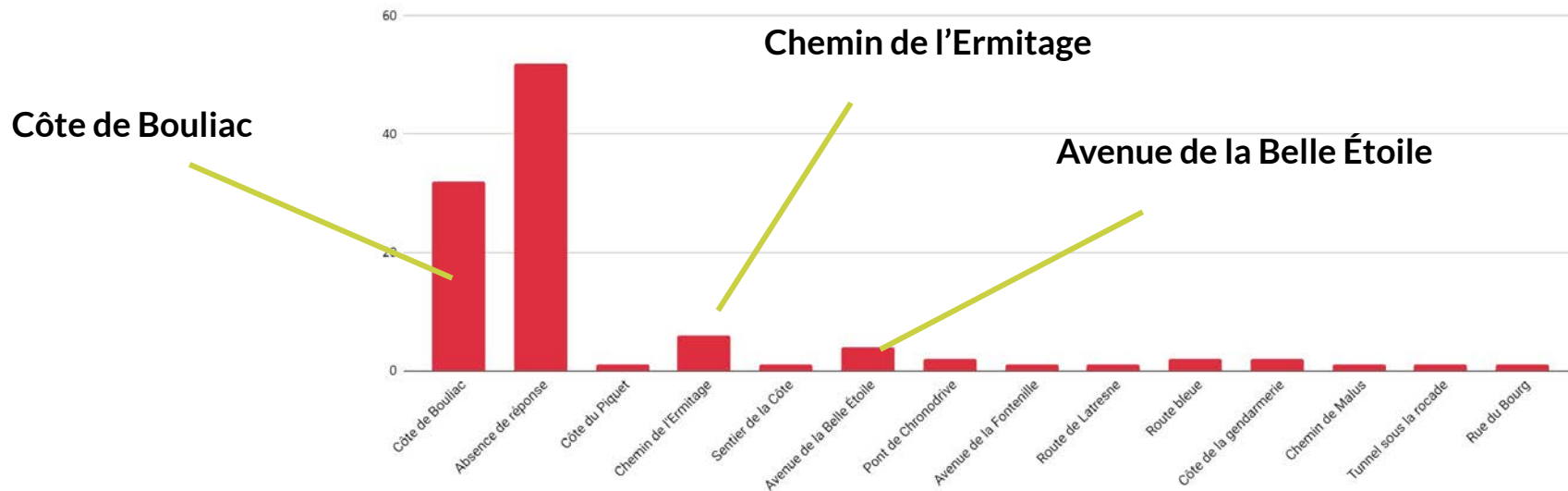


LA MOBILITÉ AUJOURD'HUI À BOULIAC ET AUTOUR

> Traversée du coteau à pied ou à vélo par les bouliacais



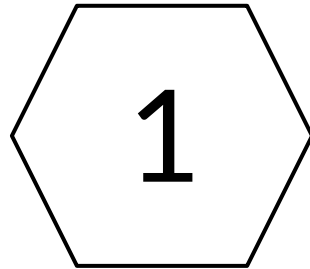
La moitié de répondants au questionnaire traverse le coteau à pied ou à vélo aujourd'hui :



La mobilité demain et le projet d'aménagement

LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

> Les usages plébiscités (*issus du questionnaire*)



Usages quotidiens



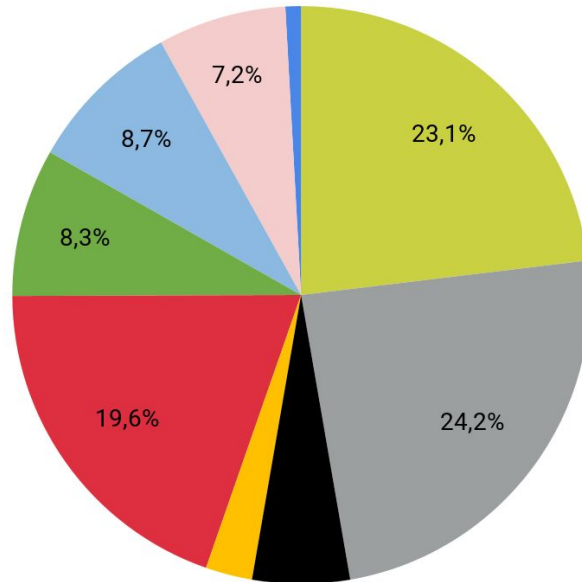
Usages fréquents



Usages ponctuels

LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

> Les conditions d'utilisation de l'itinéraire (*issues du questionnaire*)



- Aménagement d'une voie dédiée
- Sécurité de l'itinéraire
- Gain de temps par rapport à mon mode de déplacement actuel
- Stationnement dédié aux lieux d'intérêt
- Continuité des itinéraires cyclables
- Ambiances et aménagements paysagers
- Éclairage
- Qualité du revêtement
- Je n'utiliserai pas cet itinéraire cyclable

“La continuité des itinéraires est vraiment indispensable tout comme la sécurité pour pouvoir espérer le faire avec des enfants et ainsi leur apprendre les bonnes pratiques.”

Propos issu des questionnaires

LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

□ À retenir :

- mettre en place des aménagements accessibles, lisibles, connectés, sécurisés et confortables pour les vélos pour des déplacements quotidiens.
- conserver, entretenir et valoriser les chemins de promenade et parcours sportifs pour les vélos et piétons, pour des usages ponctuels.

3 THÈMES ÉMERGENTS



Confort et praticité



Sécurité



Lisibilité et continuité

LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT



Confort et praticité

> prévoir des **revêtements confortables** pour un usage quotidien et lié au travail, tout en conservant le cadre des sites traversés

Confort et praticité

> favoriser la **mise à distance des vélos** par rapport aux autres modes ainsi que des **lignes droites** plutôt que des sillons pour leur permettre d'avoir une allure confortable (/!\ aux connexions cependant)

“Positionner des bancs pour les personnes âgées ou à mobilité réduite sur le parcours.”

> intégrer des **aménagements légers et petits équipements pour le vélo** à proximité des pôles importants (zone commerciale, écoles) : arceaux vélos, aménagements des bas-côtés, etc.

> **entretenir** les voies

Propos issu des questionnaires

Exemples d'aménagement cités : chemin de Malus et voie verte sur l'avenue de la Belle Étoile

LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT



Sécurité

Sécurité

> **délimiter des espaces pour chacun afin d'anticiper les conflits d'usage** entre les différents modes par : dessiner et/ou matérialiser sur le sol les espaces, proposer une signalétique claire pour informer qui est où, etc.

> **marquer la priorité du vélo sur la voiture** aux endroits où la cohabitation est nécessaire

> **prévoir des aménagements pour limiter la vitesse des voitures et camions** afin de sécuriser les piétons et cyclistes là où la cohabitation n'est pas simple (particulièrement sur la Côte de Bouliac qui reste empruntée malgré sa dangerosité et l'avenue de la Belle Étoile - portion non aménagée)

> **travailler les espaces de carrefours compliqués, actuellement aménagés pour les voitures** : entre le Chemin de Malus et l'Avenue de la Belle Étoile, entre la place Vettiner et l'entrée de l'école en haut de la côte de Bouliac, entre le chemin de Brousse et le croisement vers le stade (en haut de la côte du Piquet).

*“C'est dangereux
quand la piste
traverse la route ou
encore au niveau
des gros
carrefours.”*

Propos issu de la balade



Lisibilité et continuité

“Un bateau-bus qui relierait Bouliac à Bordeaux avec la possibilité de mettre son vélo à l'intérieur ?”

Propos issu de la balade

LA MOBILITÉ DEMAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

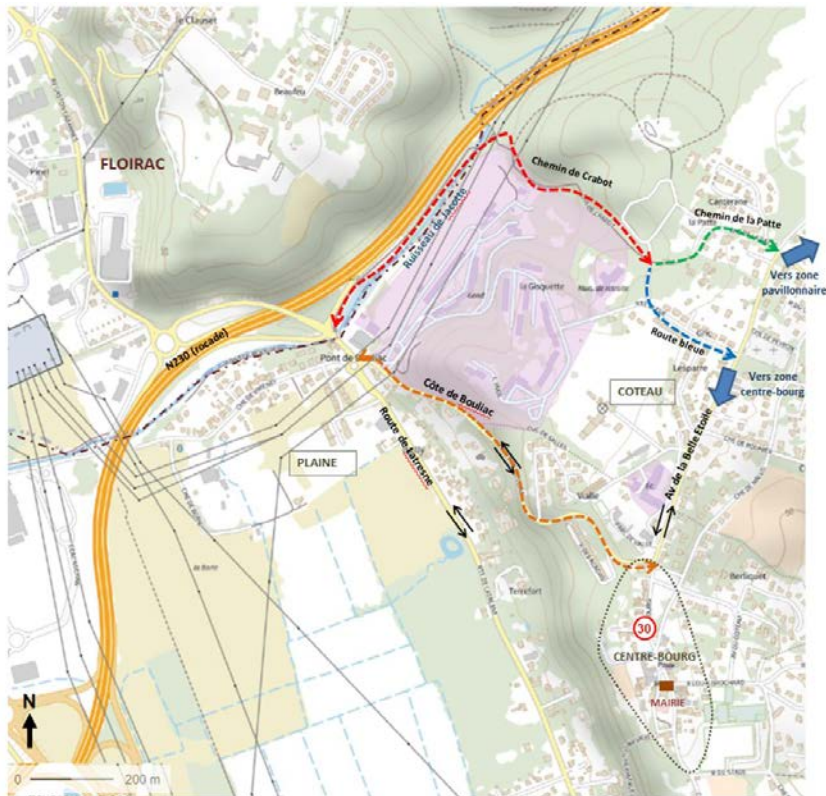
Lisibilité et continuité

- > **proposer une signalétique pour inciter les cyclistes** à emprunter les pistes cyclables et voies vertes existantes mais aussi pour les guider dans leurs déplacements et les simplifier (marquage au sol, panneaux, etc.)
- > **être très vigilant aux ruptures de continuité des aménagements cyclables** en site propre qui sont dangereuses pour les usagers (particulièrement sur celle Avenue de la Belle Étoile et la fin de la voie verte)
- > **relier les pôles attracteurs** (zone commerciale, équipements scolaires, arrêt de transport en commun, etc.) de manière sécurisée et facile par un aménagement de voies pour les cyclistes et piétons
- > **connecter les différentes communes entre elles** (notamment pour faire le lien avec la rive gauche) et donc se rattacher à des itinéraires cyclables existants ou à créer et des connexions avec les quais de la Garonne à penser (via la rue de la Gabarre par exemple)

LES PREMIÈRES PISTES PROGRAMMATIQUES



PROPOSITIONS PAR ITINÉRAIRES



Itinéraire 1 - CÔTE DE BOULIAC:

Itinéraire CÔTE DE BOULIAC
Marquage au sol
Reprise trottoirs au minima
Contrainte sur aménagements lourds
(chiffrage)

Itinéraire 2 - CHEMIN DE CRABOT:

Itinéraire CHEMIN DE CRABOT :
chemin de la Patte
Marquage au sol / voie partagée

OU

Itinéraire CHEMIN DE CRABOT B :
Route Bleue + chemin du grand dragon
Voie verte

+

Itinéraire CHEMIN DE CRABOT
Voie verte

+

Itinéraire CHEMIN PARCELLAIRE DIRA
Voie verte

ITINÉRAIRE 1 - CÔTE DE BOULIAC

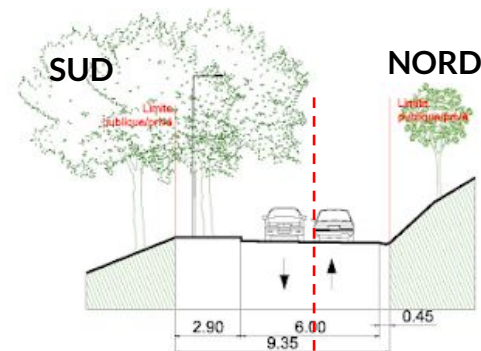
- Inconvénients

- Absence d'accessibilité des trottoirs sur l'ensemble du linéaire.
- Aménagement peu sécuritaire pour les cyclistes.

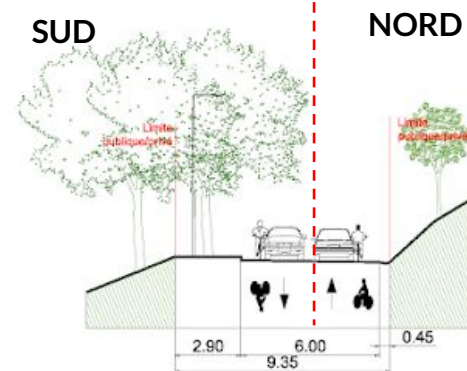
+ Avantages

- Itinéraire le plus court depuis le plateau (centre-bourg) jusqu'à la plaine (route de Latresne).
- Aménagement peu onéreux sans travaux lourds.
- En descente, itinéraire agréable, fluide et ombragé pour les cyclistes

Coupe état des lieux



Coupe principe d'aménagement



ITINÉRAIRE 2 CRABOT A – CHEMIN DE LA PATTE

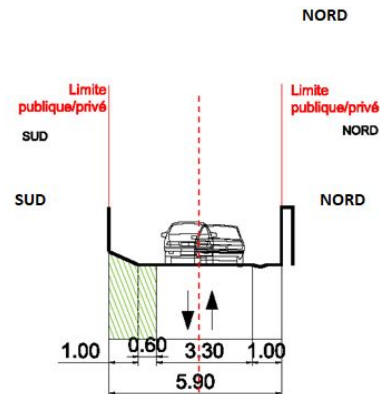
- Inconvénients

- Croisement voiture contraignant,
- Aménagement peu sécuritaire pour les cyclistes.

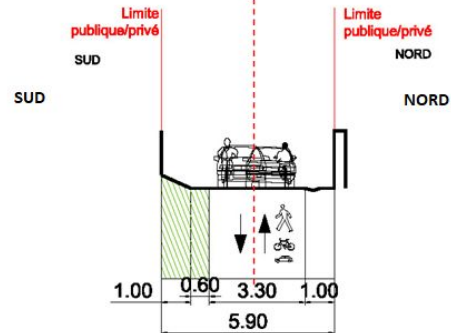
+ Avantages

- Raccordement direct sur chemin du Crabot.
- Raccordement à la voie verte existante sur l'avenue de la Belle Etoile.
- Aménagement peu onéreux.

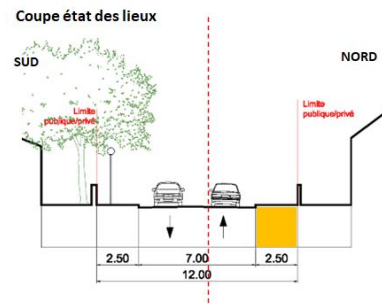
Coupe état des lieux



Coupe principe d'aménagement

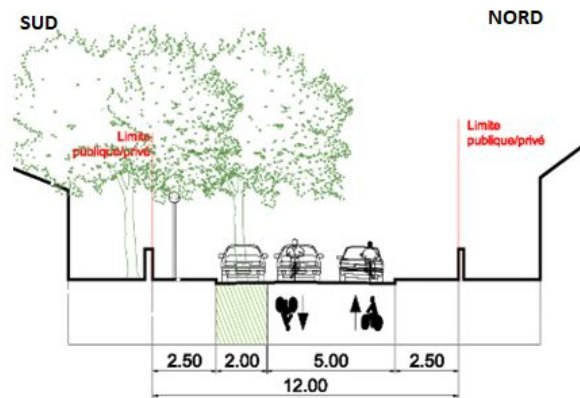
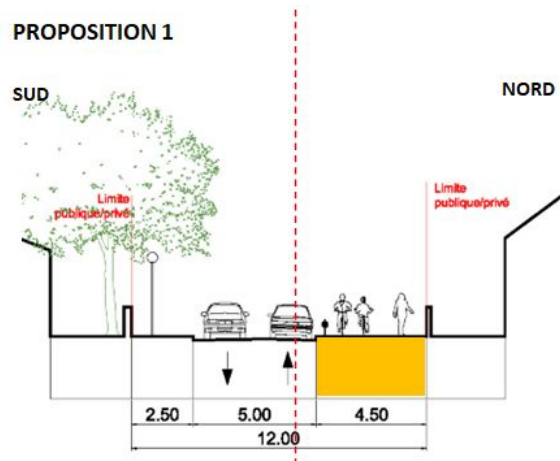


ITINÉRAIRE 2 CRABOT B – ROUTE BLEUE



PROPOSITION 2

PROPOSITION 1



- Inconvénients

- Interruption voie verte avec entrées charretières rive Nord.

+ Avantages

- Structure de chaussée partiellement conservée,
- Raccordement à la voie verte existante sur l'Avenue de la Belle Étoile,
- Itinéraire sans contraintes topographiques particulières.

- Inconvénients

- Pas de site propre vélos.

+ Avantages

- Structure de chaussée conservée,
- Raccordement à la voie partagée existante sur l'Avenue de la Belle Étoile,
- Itinéraire sans contraintes topographiques particulières.

ITINÉRAIRE 2 CRABOT B – GRAND DRAGON

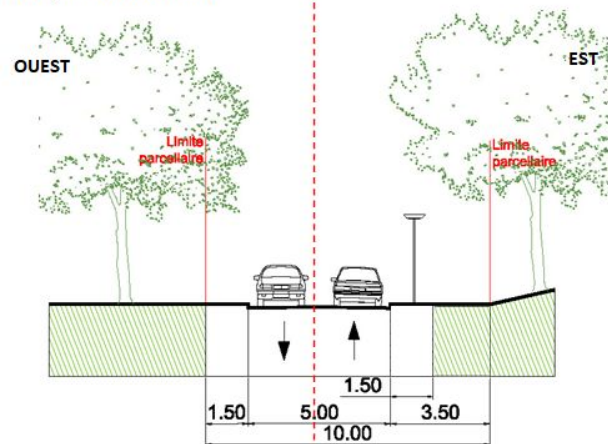
- Inconvénients

- Changement de dispositif cyclable avec le chemin de Crabot (voie partagée au lieu de voie verte).

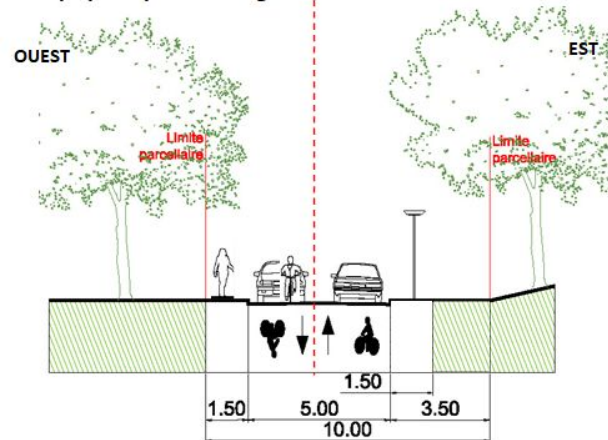
+ Avantages

- Aménagement peu impactant par rapport à la voie récemment aménagée.

Coupe état des lieux

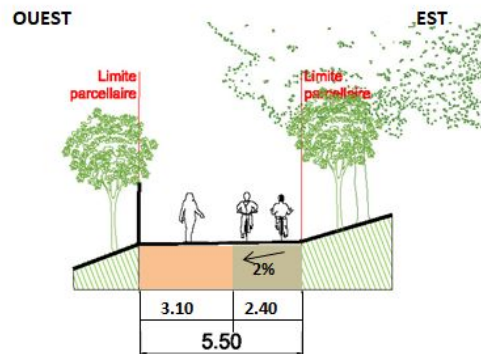
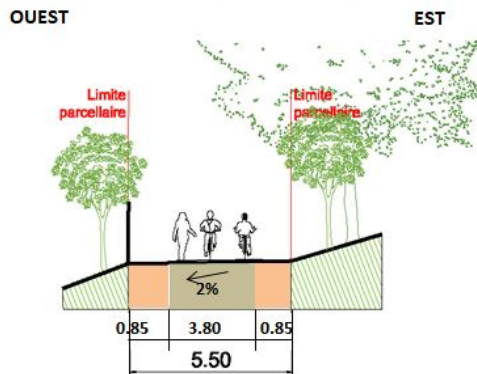


Coupe principe d'aménagement

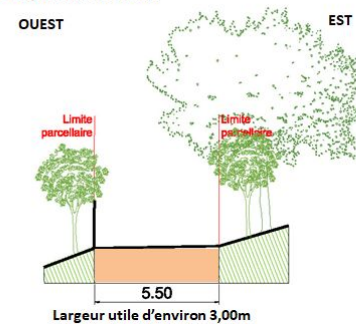


ITINÉRAIRE 2 – CHEMIN DE CRABOT

Coupes principes d'aménagements

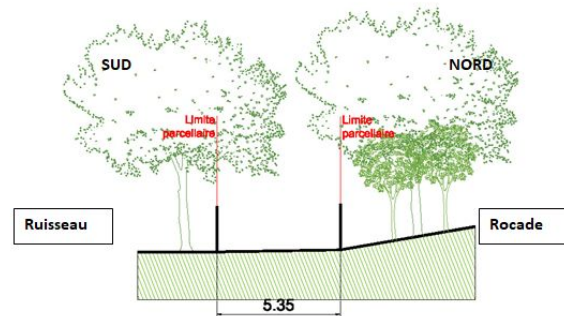


Coupe état des lieux

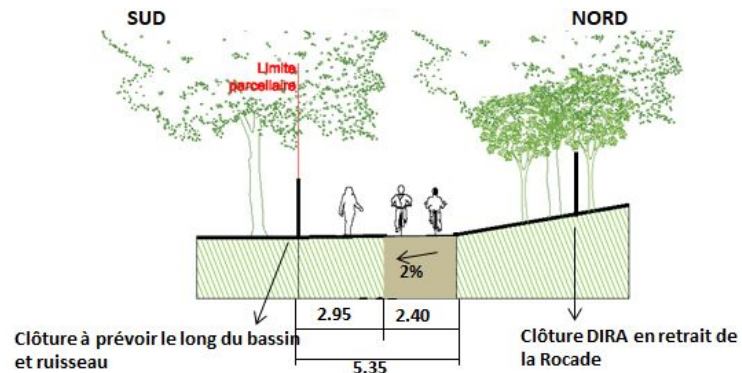
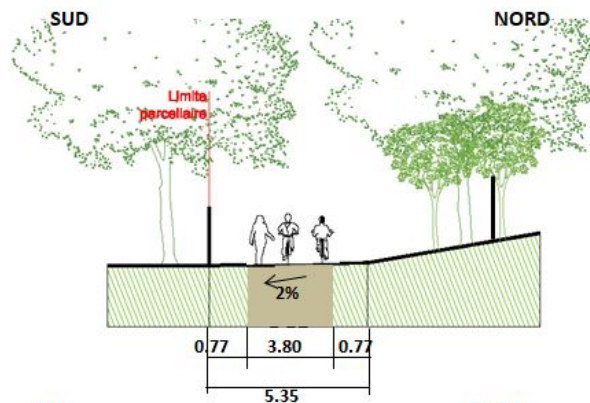


ITINÉRAIRE 2 – CHEMIN DE CRABOT

Coupe état des lieux



Coupes principes d'aménagements



SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

ITINÉRAIRE 1 Côte de Bouliac

LINÉAIRE / TOPOGRAPHIE

AMÉNAGEMENT CYCLABLE

TYPE DE TRAVAUX A PREVOIR :

950mL
Pente moyenne 7%

Marquage au sol
Ou
Travaux lourds

Peinture au sol / reprise trottoir
Ou
Reprise soutènement / élargissement voirie

ITINÉRAIRE 2 Chemin de Crabot :

1570mL ou **1600mL**
Pente variable selon les
secteurs

A) Chemin de la Patte

OU

370mL
Voirie sans dénivelé

Marquage au sol

Peinture au sol

B) Route Bleue + Chemin du grand dragon

+

400mL
Voirie sans dénivelé

Voie verte + piste cyclable
ou
Stationnement / plantation +
voie partagée VL/vélos

Reprise structure trottoir + revêtement de sol
Ou
Plantation + peinture au sol

Chemin de Crabot + Chemin parcelaire DIRA

600mL
Pente variant de 1 à 12% selon les tronçons

Voie verte

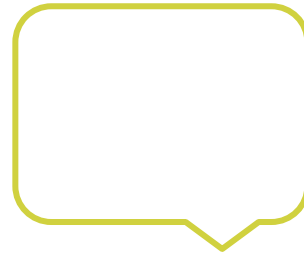
Revêtement de sol / gestion EP

600mL
Voirie sans dénivelé

Voie verte

Revêtement de sol / gestion EP

QUESTIONS / RÉPONSES




STAND PARTICIPATIF

A participatory planning stand featuring a large map of a city area. The map is marked with yellow highlighted zones and various icons representing different urban features. A person's hands are visible, with one hand holding a blue pen and pointing at a specific area on the map. Several orange sticky tabs with handwritten notes in French are placed on the map, such as "Vieilles Maisons", "Bike à l'école", and "Publier une liste de..." The map includes labels for "BRUGES", "KALEIDOPOL", "PARCOURSURE", and "Santitas". The overall scene suggests a community meeting or a public consultation session.

STAND PARTICIPATIF - OBJECTIF

FAIRE DES PROPOSITIONS POUR LE PROJET ET LES LOCALISER

 4 thématiques



Ambiances



Confort



Sécurité



Itinéraires

STAND PARTICIPATIF - CONSIGNES



20 min

1. Prendre les cartes de la thématique de votre choix et les compléter

2. Les positionner sur la carte

DES IDÉES À PROPOSER POUR LE PROJET ?

Itinéraires

Ambiances

ET N'OUBLIEZ PAS DE COMPLÉTER ET RESTITUER LES QUESTIONNAIRES DE SATISFACTION !